Le personnel du Lycée Stendhal de Milan est choqué par :

- la décision de l'AEFE de supprimer dès la rentrée prochaine un poste de résident à l'école primaire
- et par l'annonce faite par l'administration locale de suppressions à venir dans le secondaire.

L'administration, qui avance des motivations uniquement budgétaires, en faisant des économies sur son personnel, agit au détriment de celui-ci. Cette décision nous démontre que le travail de grande qualité qui est actuellement réalisé dans l'établissement ainsi que la grande disponibilité du personnel ne sont pas du tout reconnues.

Supprimer des postes de résident signifie

- pour les titulaires non résidents, une carrière, un accès à la sécurité sociale et à la retraite sacrifiés,
- pour les non titulaires qui envisagent de le devenir, l'impossibilité de bénéficier de ce tremplin social que peut être l'accès au statut de résident,
- pour les titulaires résidents actuellement en place, la possibilité de se voir imposer un contrat de travail local,
- et de manière générale, pour l'établissement dans son entier, à terme, moins de dynamisme, moins de stabilité et moins de performance, ce qui rendrait le LSMI moins attractif.

Ces suppressions concernent donc tout le personnel de l'établissement, directement ou indirectement.

Notre établissement n'est pas le seul concerné et d'autres suppressions ont eu lieu dans le réseau de l'AEFE, l'objectif étant d'arriver à 50% de résidents parmi les enseignants. C'est donc l'institution entière qui est remise en cause car ces choix se font non seulement à l'encontre de la loi française Sauvadet qui entend lutter contre la précarité mais également peu à peu au détriment de la qualité et de la richesse de l'enseignement français à l'étranger.

Nous tenons à ajouter que cette décision va à l'encontre des propositions faites lors du Conseil d'Etablissement du 13 octobre 2011 puisque parents et représentants des personnels s'étaient alors justement prononcés pour une création de poste de résident au primaire afin de résorber peu à peu l'important vivier local qui n'a d'autres choix que de vivre à Milan.

Les représentants des personnels s'interrogent vivement sur le bien-fondé de leur présence en Conseil d'Etablissement puisque l'AEFE, en bafouant les avis prononcés, ne lui accorde aucune valeur. Nous déplorons également qu'aucune information officielle, provenant de la hiérarchie, n'ait été faite sur le sujet.

Ce constat de non transparence se retrouve dans d'autres décisions prises par l'administration locale. Il engendre une méfiance extrêmement nuisible au dynamisme de l'équipe.

Un préavis de grève a été déposé par toutes les sections syndicales du LSMI pour le mardi 6 mars 2012, veille du Comité Technique Paritaire qui réunira l'AEFE et les représentants syndicaux nationaux et au cours duquel sera reposée la question de la carte des emplois pour la rentrée prochaine. Cet appel à la grève en signe de protestation concerne donc tous les personnels.

Cette déclaration est tout à fait cohérente avec cette journée de travail pour le projet d'établissement que nous devons commencer de construire pour les trois années à venir.

La question que nous posons aujourd'hui est la suivante :

Pourquoi le personnel devrait-il travailler à l'élaboration d'un projet d'établissement alors qu'il n'y a pas d'assurance sur le recrutement futur des enseignants, qu'actuellement, nous sommes tout à fait désorientés et démotivés et que cette commande de travail vient d'une administration qui ne respecte pas ses personnels ?

Nous voulons aussi réaffirmer que notre seul objectif, et seule valeur <u>éducative</u>, est l'accompagnement de nos élèves dans leurs apprentissages et dans le respect de leur durée, et que nous voulons pour cela que soit reconnue la nécessité d'employer sur les postes nécessaires correspondants à des enseignements français des enseignants titulaires de l'Education Nationale ayant le statut de résident.

Madame la Proviseure, à la prochaine rentrée quand vous aurez fini votre mission, à cause de cette décision vous risquez de partir en laissant le Lycée plus démuni; nous vous demandons de peser sur l'AEFE pour que le nombre de résidents du Lycée augment ou reste au moins inchangé.

Mesdames et messieurs les délégués des parents, nous comptons aussi sur votre soutien le plus total. Notre lycée que nous aimons tous, en vaut la peine.